



SECTION BOVINE

L'Ehrlichiose: maladie bovine transmise par les tiques

L'éhrlichiose est une maladie due à une **bactérie** de la famille des rickettsies qui est transmise lors de la piqûre par une tique du type *Ixodes ricinus*. Cette bactérie, *Anaplasma phagocytophilum* est un parasite intracellulaire strict des globules blancs et elle peut infecter aussi bien des bovins que des petits ruminants domestiques ou sauvages, des chiens, des renards, des chevaux ou des hommes. Cette maladie est donc une **zoonose** c'est à dire, au sens large, une maladie transmissible à l'homme et à l'animal.

Les troupeaux s'infectent principalement dans les pâtures au printemps et à l'automne c'est à dire lors de la recrudescence d'activité des tiques. Les ruminants sauvages bien que pouvant héberger de grandes quantités de tiques, ne semblaient pas jouer de rôle majeur dans la diffusion de cette maladie mais des découvertes récentes remettent en cause ce point de vue. Il semble en effet que les tiques se nourrissant ensemble sur un même animal peuvent s'infecter entre elles et "s'échanger des maladies" en quelques sortes.

De plus, ces animaux jouent un rôle dans le maintien et la dispersion des populations de tiques vectrices.

Cette maladie est à l'origine de pertes économiques sensibles, notamment en élevage laitier mais il n'y a généralement pas de mortalité associée directement.

Les signes cliniques

On observe parfois des formes extrêmement violentes en fonction de la «virulence» des Souches incriminées :

Fièvre de 39,5 à 42°C, souvent 41 à 42°C en début d'évolution, fièvre d'autant plus pénible pour les bêtes qu'elle survient souvent aux beaux jours, quelques temps après la mise en pâture. La maladie est d'ailleurs dénommée «Fièvre des Pâtures» en Suisse.

Cette fièvre est associée à une **baisse d'état général**, une **perte d'appétit** et une **chute nette**, brutale et durable **de la production laitière**, jusqu'à 15 jours en l'absence de traitement.

Chez les allaitantes, on peut observer des **mammites sèches** associées à cette arrêt de production.

On observera parfois des **signes articulaires** avec un empâtement des pâturons et une démarche hésitante de l'animal ce qui a engendré un des surnoms de cette maladie dite «des gros pâturons».

Des troubles pulmonaires sont parfois associés avec une toux sèche puis productive et des difficultés respiratoires.

On note enfin diverses répercussions sur la reproduction à **dominante d'avortements et de mortalité embryonnaire** ainsi qu'un rôle d'immunodépression majeure favorisant l'émergence (ou la récurrence) d'autres troubles : mammites cliniques et subcliniques (taux cellulaires élevés), gripes, entérotoxémies...

Certains éleveurs ont remarqué d'autres signes tels que des yeux rouges, des œdèmes mammaires plus de 15 jours après vêlage, des lésions sur la mamelle (ulcère sur le sillon, trayons glacés)...



Evolution et immunité

L'évolution sur un animal se fait en général sur **5 à 10 jours** mais à l'échelon du troupeau, la maladie peut circuler lentement et s'exprimer sur plus d'un an ou deux. De plus, bien que l'immunité qui s'installe après une primo-infection sur animal jeune semble efficace, l'ehrlichiose peut provoquer des rechutes en foyer ou d'une année à l'autre si la primo infection est plus tardive.

Les adultes qui subissent une primo-infection sont en général bien plus malades que les jeunes, ce qui est déjà bien connu pour la piroplasmose.

Modalités de diagnostic

Différentes techniques existent : certaines mettent en **évidence la bactérie dans le sang** et sont à privilégier sur l'animal prélevé au moment du pic de température, d'autres mettent en évidence la réaction de l'organisme au passage de la bactérie (jusqu'à 4 mois après l'infection).

Dans les deux cas, les analyses peuvent être réalisées par notre laboratoire départemental.

Répartition géographique de la maladie

Une étude des Groupements Techniques Vétérinaires de Bretagne a fait l'inventaire des cas cliniques en France en 2002 et 2003 et a démontré la présence de la maladie dans au moins 31 départements français dont la Haute-Vienne, la Creuse, le Cantal et le Puy-de-Dôme.

Il semble cependant que certaines zones du département voient ces maladies s'estomper vraisemblablement avec l'installation de l'immunité sur les populations locales.

Nous vous recommandons de rester vigilant lors de l'achat d'animaux, de prêt ou de pension.

Le traitement et la prévention

Les modalités de traitement et de prévention sont assez proches pour ces maladies bactériennes transmises par les tiques :

Votre vétérinaire utilisera un **antibiotique adapté en intraveineuse puis en intramusculaire** pour un traitement de 3 jours à minima s'il suspecte ces maladies, parfois associés à l'imidocarb, traitement habituel des piroplasmoses. L'utilisation conjointe d'anti-inflammatoire non stéroïdien permet d'améliorer plus rapidement l'état général des animaux atteints.

La prévention fait appel à différentes techniques :

- Différentes études sont en cours pour tester des **vaccins et traitements** qui permettraient de limiter les cas cliniques liés à cette maladie. Néanmoins, aucun traitement ne remplacera des mesures agri environnementales adaptées.
- **Limiter la pression parasitaire sur les stades sensibles** (vaches gestantes) en évitant de les mettre dans des pâtures entourées de haies, de talus, de bois ou en limitant l'accès à ces zones par des clôtures électriques en net recul. Eventuellement, élaguer et débroussailler ces talus et ces haies ou limiter l'usage des parcelles incriminées à des cultures.
- **Immuniser les velles de renouvellement** dès la première année de vie en les «contaminant» de façon raisonnée en leur réservant les pâtures suspectes voire mieux, en leur faisant pâturer l'ensemble du parcellaire de l'exploitation.
- **Traiter avec les acaricides usuels les animaux introduits** de zones ne connaissant pas à priori ces maladies (Taureaux, vache gestante ou juste vèlée) s'ils sont mis en pâture dès leur arrivée. Ces produits peuvent limiter ponctuellement la pression parasitaire et éviter des cas cliniques parfois graves à ce stade.

Et les humains !

Les humains sont aussi concernés par une telle infection, rejoignant quelques maladies transmises à l'homme par les tiques (Maladie de Lyme). De telles recherches sont donc aussi importantes en matière de santé publique même si ces infections restent peu fréquentes. Les **symptômes sont en général pseudo-grippaux** accompagnés de problèmes respiratoires (toux sèche). **La piqûre d'une tique doit donc être surveillée de très près et signalée à votre médecin en cas d'infection ou symptômes suspects.**



Diminuer la mortalité des agneaux : les étapes clés

La mise en lutte

AVANT

Réformez, sans état d'âme les femelles de plus de 6 ans, celles qui présentent des problèmes de dents, un quartier mammitieux, les mauvaises laitières et celles qui ont avorté plusieurs fois. Les identifier avec une marque durable et les mettre à part.

PENDANT

Limitez la période de lutte à 2 cycles soit 40 jours en fin d'été et d'automne, à 3 cycles soit 60 jours (effet mâle) au printemps et en début et milieu d'été. 80% des agnelages sont ainsi groupés sur 3 semaines à condition de respecter un nombre de béliers suffisant.

La gestation

45 jours après le retrait du bélier

Réalisez un diagnostic de gestation afin de différencier les brebis qui portent un seul agneau de celles qui portent des multiples dans le dernier mois de gestation. Cette pratique se justifie surtout si les taux de prolificité atteignent 130 à 180% et pour trier les brebis vides.

Triez les brebis maigres et offrez leur une ration plus riche en énergie.

Un mois avant la mise bas

Augmentez la ration des brebis en énergie et azote en l'adoptant si possible à la taille de la portée. Les compléter en sélénium si nécessaire. Rationner les fourrages trop encombrants : enrubannage, regain.

Si vous déplorez des avortements, faites intervenir votre vétérinaire sanitaire dès que le seuil de 4% est dépassé afin d'avoir un diagnostic.

L'agnelage

Travaillez dans une bergerie organisée et correctement ventilée. Curage, lavage et désinfection associés à un vide sanitaire sont conseillés avant la rentrée des brebis en bergerie.

Surveillez les mises bas au cours de la journée et faites téter les nouveaux nés qui ne l'ont pas fait tout seul dans les 4 heures qui suivent la naissance.

Paillez abondamment et très régulièrement les aires paillées et une à deux fois par jour les cases d'agnelage.

Désinfectez les nombrils le plus tôt possible après la naissance et les boucles à la pose. Allotez les jeunes agneaux par classe d'âge.

Les mois suivants

Anticipez les traitements antiparasitaires collectifs, notamment contre la coccidiose, et réalisez les vaccinations programmées sur les agneaux. D'une façon générale, soyez attentif à leur santé.

Pensez au kit immunité de votre GDS.



Fièvre Q :

Il s'agit d'une maladie d'origine bactérienne, transmissible à l'homme (zoonose) dont le germe *Coxiella burnetii* est très résistant dans le milieu extérieur qui constitue alors un réservoir (2 semaines de résistance dans les aérosols, jusqu'à 150 jours dans le sol). Les principaux symptômes chez les ruminants sont :

- Avortements ou mises-bas prématurées (en fin de gestation et souvent de façon épidémique chez les chèvres contrairement aux bovins où les avortements sont plus sporadiques)
- Mortalité des jeunes par pneumonie
- Portage chronique sans avortement systématique chez les bovins : métrites, infertilité

L'excrétion du germe est possible par la voie génitale (sécrétions vaginales lors de la mise bas), fécale ou mammaire (lait). La transmission se fait par voie respiratoire principalement lors de l'avortement, mais elle est possible à partir des fèces, éventuellement des sécrétions nasales, du lait ou de l'urine. Les insectes piqueurs (tiques) sont également à l'origine de la dissémination de la maladie au sein d'un troupeau, ou entre troupeaux.

Le diagnostic de certitude est difficile et s'effectue à partir :

- d'un avorton ou du placenta (coloration de Stamp complétée par une PCR)
- d'une sérologie fièvre Q.

La contamination humaine s'effectue essentiellement par aérosols dispersés par le vent à partir de produits animaux contaminés (délivrances, fumier, poussières contaminés). La contamination digestive par ingestion de lait ou produits laitiers au lait cru semble limitée. La forme clinique humaine peut être aiguë (pseudo-grippe, pneumonie, hépatite) ou chronique (endocardite, avortement).

MESURES DE PRÉVENTION ET DE PRÉCAUTION

Les mesures de précaution à prendre lors d'un épisode abortif lié à la fièvre Q sont les suivantes :

- Isoler les animaux ayant avorté et s'il s'agit de femelles laitières, ne pas livrer leur lait à la consommation humaine
- Détruire soigneusement les avortons, placentas et jeunes morts-nés ou les éliminer à l'équarrissage
- Stocker le fumier au moins un an avant utilisation (ou mieux le composter) et éviter de l'épandre par temps venteux pour limiter la dispersion des aérosols.
- Lorsqu'il s'agit d'avortements épidémiques en élevage caprin ou ovin, une antibiothérapie grâce à de l'oxytétracycline longue action peut être conseillée.
- Les mesures de prévention vaccinales sont possibles grâce à un vaccin récent disposant d'une ATU chez les ovins. Ce vaccin dit de phase I est efficace pour prévenir l'infection d'animaux sains vaccinés avant leur primo-infection (veuillez-vous rapprocher de votre vétérinaire). En pratique, ce vaccin est utilisable par votre vétérinaire s'il en fait la demande et est essentiellement efficace dans les troupeaux infectés si on vaccine les jeunes femelles de renouvellement (génisses, chevrettes, agnelles) avant leur mise à la reproduction et si possible avant leur primo-infection au contact du troupeau. Son efficacité sur un troupeau adulte déjà infecté est plus discutable.



SECTION PORCINE

La Caisse Coups Durs Porcine:

Le fonctionnement et la gestion de la CCD porcine sont assurés par la commission spécialisée désignée par le Conseil d'Administration, chaque année, lors de la réélection du Bureau. Le président de la commission en est le rapporteur auprès du Conseil d'Administration.

La commission gère les demandes déposées par les éleveurs ; certains dossiers peuvent passer en Conseil d'Administration.

L'éleveur peut, lors de l'étude de son dossier, être entendu par la commission, à sa demande.

Certains versements peuvent se faire sous condition de réalisation d'un plan de prévention, de maîtrise des risques ou de toute autre action technique propre à chaque volet de la Caisse Coups Durs Porcine.

L'accumulation de plusieurs dossiers pour un même élevage est interdite.

Cette "Caisse Coups Durs Porcine" intervient en cas d'infection par l'agent du **SYNDROME DYSGENESIQUE ET RESPIRATOIRE PORCIN** ou de saisies abattoir. Les 3 maladies qui seront étudiées par la commission sont : **ACTINO BACILLUS PLEUROPNEUMONIE, HAEMOPHILUS PARASUISSE, ROUGET**. N'oubliez pas qu'il s'agit d'une **aide technique et financière**.

Pour le financement des actions retenues, le GDS a constitué un FOND de Solidarité Spécifique, géré d'une manière autonome. Il est financé par des subventions, des aides diverses et les cotisations des adhérents. C'est l'Assemblée Générale qui fixe le montant de la cotisation après proposition et elle est appelée en même temps que la cotisation GDS sur une ligne spécifique de votre facture. Cette Caisse Coups Durs Porcine ne peut engager que les seuls crédits dont elle dispose. Elle possède son propre règlement qui peut être modifié à tout moment par la commission avec l'accord du CA.

Nous vous rappelons qu'une aide au diagnostic peut être mise en place avec une participation de 30% aux frais d'analyses.

→ N'hésitez pas à vous rapprocher de votre GDS pour plus d'informations.





SECTION APICOLE

Nous vous rappelons que nous sommes encore en pleine période de réveil des frelons asiatiques.

Sortez vos pièges avec appâts sucrés : attractif Veto-pharma ou grenadine, Picon, bière brune.

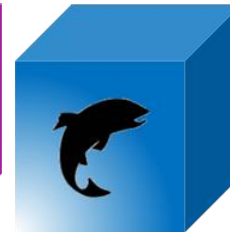
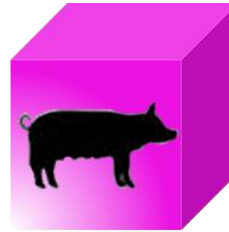
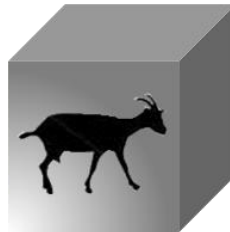
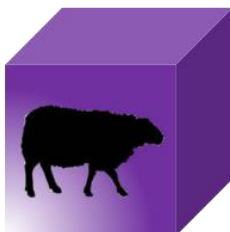
Les recettes sont nombreuses, la forme des pièges aussi.

Seule règle : être le plus sélectif possible.

N'hésitez pas à nous signaler les nids primaires que vous pourriez trouver.

Nous recherchons toujours des référents frelon pour étendre le réseau

Source www.gdsa03.asso-web.com



Prochain rendez-vous avec votre GDS :

Le mercredi 10 Mai 2017 à partir de 10h au GDS:

Une journée porte ouverte et sanitaire est organisée.

Nous vous attendons pour vous faire redécouvrir les missions et actions de votre GDS.

Le sanitaire ... j'adhère !